

IL EST ENFIN ARRIVÉE !

## Le temps de travail dans les EHPAD

OUI au 1607 h

Nous sommes dans une  
obligation légale d'effectuer  
ce temps de travail.



Les personnels des EHPAD de  
LA ROCHE-SUR-YON

**APPEL A LA GRÈVE LE  
VENDREDI 25 NOVEMBRE**

**RASSEMBLEMENTS**

- 9h, rue Goscigny, salle conseil Agglo
- 14h, jardin F. Mitterrand, préfecture

- **NON** à la manière dont on nous impose de les mettre en œuvre.
- **OUI** à un planning qui nous permettent de concilier vie personnelle et professionnelle (idem actuel).
- **NON** à la présence supplémentaire d'agents les weekends et jours fériés au détriment de la semaine.
- **OUI** à la prise en charge de la prévoyance à 100 %.
- **NON au remplacement des récupérations des jours fériés par des ARTT.**
- **NON** passage de 1547h à 1607h pour le même salaire.
- **OUI** pour une astreinte pour le service de nuit.

**MOBILISONS NOUS !**



Se déclarer gréviste 48h à l'avance.  
La réquisition est une compétence attribuée au préfet